



Paris le 24 mai 2012

La gestion de Pouzilhac : France24 n'y trouve pas son compte

En décembre dernier, le CE lançait une procédure de droit d'alerte économique avec une série de questions posées à la direction. Celle-ci a, comme à son habitude, esquivé les réponses. Préoccupée par la situation de France24, la CGT demande le vote en CE d'une expertise dans le cadre du droit d'alerte tel qu'il est prévu par la loi. Cela permettra d'avoir une vision claire de la situation réelle de notre entreprise.

La direction veut à tout prix empêcher les salariés de connaître une l'information sur la gestion de l'entreprise. Et d'ores et déjà dans le cadre de l'examen des comptes 2011 et du budget prévisionnel 2012, l'expert du CE peine à obtenir les documents nécessaires à l'élaboration de son rapport. En six mois, sur la quarantaine de demandes de l'expert, seule une dizaine de documents ont été fournies par la direction mais aucun document déterminant pour comprendre et analyser la situation financière de France24.

Depuis 2009, France24 est pourtant une chaîne publique et l'argent du contribuable n'est pas l'argent du PDG. Pourquoi ce manque de transparence, pourquoi dissimuler les comptes aux élus et donc aux salariés de France24 ? Si le comité d'entreprise a mandaté un cabinet d'expert c'est bien parce que les plus grandes interrogations subsistent sur la gestion de la direction.

Le PDG Alain de Pouzilhac s'était personnellement engagé en 2008 sur sa capacité à conduire l'entreprise vers une plus grande autonomie financière en 2013, grâce à des ressources propres. En effet, en 2008, les ressources propres que le groupe s'engageait à atteindre étaient de 55 millions d'euros. Force est de constater que le PDG n'a pas atteint ses objectifs.

Pire. En quatre ans, Alain de Pouzilhac a beaucoup dépensé. Il a reçu un blanc seing de ses tutelles, et plus d'une centaine de millions d'euros, pour faire deux plans sociaux et projeter un déménagement au sein de l'audiovisuel extérieur de la France. Et pour quel résultat pour France24 ? Les prétendues synergies n'ont fait que paupériser nos antennes, l'entreprise pâtit d'une désorganisation chronique, et les salariés souffrent de méthodes de management brutales et de l'absence d'un socle social qui les protège.

Alain de Pouzilhac est le seul PDG que France24 ait connu depuis sa création en 2006. Pourtant la chaîne est réduite à faire de la radio à la télévision. Aucun expert ne soutient aujourd'hui que la fusion de RFI avec France24 permettra un développement de notre

antenne. La nouvelle grille faite de rediffusions que la direction s'apprête à mettre en place en est une preuve supplémentaire du gâchis financier et du recul éditorial. Même la matinale, sur laquelle tous les médias investissent, est réduite à sa plus simple expression. Ce retour en arrière, version V1, est lié, selon la direction, à des raisons budgétaires... A qui la faute ?

La CGT doute qu'un jour la direction puisse faire la démonstration des économies qu'elle aurait réalisées avec les plans sociaux. La CGT constate que la direction est plus prompte à payer des cabinets de communication pour distiller sa propagande ; à payer des cabinets de consultants pour les plans sociaux qui conduisent les salariés au chômage, plutôt que d'investir dans le développement de notre chaîne.

Il est certain que cette direction n'a pas beaucoup de temps à consacrer aux experts du comité d'entreprise, tant elle est occupée à faire des ronds de jambes aux nouvelles autorités politiques. En attendant de savoir si son charme opère, les salariés trinquent.

Il est sans doute temps que sonne le glas, en lieu et place de la vuvuzela, pour cette direction, qui nous trompe, nous malmène et nous conduit à l'échec.

Contact SNJ-CGT Sabine Mellet 06 14 97 00 69
snjcgfrance24@gmail.com